

« Le Cercle des Plaideurs Disparus »

Par Selim VALLIES

Premier Secrétaire de la Conférence

Mesdames, Messieurs les Hautes Autorités,
Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames Messieurs les anciens
Bâtonniers et Membres des Conseils de
l'Ordre,
Mesdames et Messieurs les anciens
Secrétaires de la Conférence,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Confrères,
Mes chers amis,

L'an 2035, la justice n'est plus !

Un 14 juin, une salle d'audience vétuste,
une ambiance pesante, une jeune femme
frêle au regard bleu trottoir et un numéro
inscrit sur un post-it : RG : 60.000/95/B.

Il est de coutume lors des rentrées
solennelles que nos cœurs se fassent l'écho
d'une fierté passée mais la vue du carton
d'invitation de cette année me pousse à
évoquer avec vous notre avenir, notre futur
à tous.

Est née ainsi l'envie de partager avec votre
assemblée ce qui pourrait être, sans notre
courage, la dernière des plaidoiries.

Une plaidoirie écrite en 2035 devant le
T.G.I., le Tribunal des Grandes Inepties,
transformé sur réquisition en T.I.O., le
Tribunal de l'Insurrection Oratoire, une
sorte de Cour d'Assises d'exception,
extraordinaire, calibrée d'une procédure
quasi militaire à l'image de ce qui s'est fait
de plus délicieux ou devrais-je dire
délictueux et sombre dans l'histoire de
notre Justice.

Une plaidoirie, je vous le disais, afin de
défendre des criminels bien bavards, les
derniers apprentis plaideurs. C'est ce que
l'on appellera le Procès du « Cercle des
Plaideurs Disparus », le procès de la
Conférence du Stage.

Oui, sous prétexte de célérité, de poly-
technicité du métier d'avocat et à coup de
réformes incessantes et insidieuses, venues
parfois de notre antre fratricide, la
plaidoirie et avec elle son alchimie,
l'oralité des débats, fut, vous le savez déjà
Mes Chers Confrères, interdite, prohibée,
exilée, incarcérée, massacrée, guillotinée.

Le principe de l'absence de plaidoirie avait
même intégré notre R.I.N.¹ devenu R.I.P.,
pour *requiescat in pace* ou pour nos
contemporains : *Rest in peace*.

Après la justice des débats était née une
justice minute, économique, égale pour
tous et surtout, rapide. Un mauvais remake
de la justice des questions sacramentelles à
l'époque des 12 tables remaniée selon un
idéal : le mutisme.

L'arène du procès, autrefois spectacle
n'était devenue qu'un désordre social qu'il
convenait de tarir par tous les moyens y
compris en émasculant la défense de son
plus bel organe, sa voix.

Les fléaux de notre monde avaient été
vaincus et l'incontinence verbale du
plaideur venait de trouver son vaccin en
cette nouvelle justice.

La jeunesse des barreaux s'était alors
organisée en mémoire à Louis-Ferdinand

1 Référence au Règlement Intérieur
National de la Profession d'Avocat

BONNET, en *conférences particulières* afin de sauvegarder leur art de la parlotte durant cette période de prohibition des mots. Une sorte de résistance à l'occupation de l'écrit et à la tyrannie du silence judiciaire.

Ils se rendaient coupables, le soir venu, de se réunir dans les bibliothèques de la ville afin de plaider à la chandelle les causes de leur Cabinet que désormais personne et surtout aucun Magistrat ne voulait entendre. Coupables, ils avaient demandé à être jugés.

Les plaideurs conférenciers prirent alors place sur le banc noirâtre des accusés dans cette Cour d'Assises, chapelle ardente, spécialement ré-ouverte pour l'occasion et composée tant de Magistrats que de Confrères déontologues et présidée par un certain, un illustre Joseph K², lui même étonné de devoir donner la parole à la défense...

Défense que l'on avait pris soin de museler en nommant comme défenseur officieux un suppôt de cette nouvelle Justice, croyait-on : la propre fille de Joseph K, Mademoiselle Anna K.

Elle n'avait pas les épaules bien larges pour être avocate pénaliste, n'est-ce pas... elle semblait avoir accepté cette justice de l'écrit.

Pourtant elle fréquentait assidûment le Cercle des Plaideurs Disparus et ses plaidoiries sur les bancs de la Conférence l'avaient fait surnommer *Spécial K* ou du nom de la célèbre arme de guerre AK47³.

Son père magistrat, bien sûr ignorait tout de cette déviance.

2 Joseph K, du nom du héros dans Le Procès de KAFKA

3 Références à la marque de céréales et à l'arme de guerre Kalachnikov

Nous l'entendîmes alors soupirer : « Affaire 60000/95/B, la parole est à la défense ».

Monsieur le Président,

Mon père, sur votre chaire vous êtes aux cieux. Que votre nom, la Justice, soit honoré mais que la liberté revienne. Ce soir, je n'ai pour pairs que mes compagnons de robe.

Vous ne le savez guère mais voilà des mois que je côtoie la confrérie des avocats disparus, cette Conférence du Stage et ce soir à contre sang mais à cœur plein je vais plaider, plaider pour plaider, Monsieur, plaider pour l'oralité.

Les grilles de votre palais sont encore dorées mais c'est désormais le service des monuments historiques qui possède l'imperium sur cette cour d'assises. La porte des vestiaires est fermée, les gens de robe ne sont plus et même votre hermine s'est enfuie dans ce terrier de poussière que laissent tomber les crucifix.

Sous prétexte d'une justice rapide, vous avez multiplié les lois jusqu'à en étouffer son principal aspect : la défense par la parole. « *La justice devait rendre des arrêts et avant de bien juger, il fallait juger* ». ⁴

Vous avez mutilé Iris, cette belle déesse de la discorde. Vous avez renié vos lumières, et afin d'éviter cette « *humanité provocatrice, bruyante, confuse, verbeuse et encombrée de détails* » ⁵ vous avez ré-inventé l'injustice. Sous prétexte que la justice se suffisait à elle-même, vous avez sacrifié ce rouage fascinant, l'avocat, cet « *homme placé pour le bien public entre le tumulte des passions et le trône de la Justice* ». ⁶

4 Jacques Charpentier, Justice 65

5 Jacques Charpentier, Justice 65

6 D'Aguesseau

Vous avez retiré la confiance des préceptes de la Justice.

C'est par la parole que tous les acteurs du système partageaient un concept nécessaire à toute justice : la Confiance : Confiance entre justiciables et avocats mais également entre avocats eux-mêmes puis entre avocats et juges. Et enfin confiance des justiciables envers la justice.

Il est nul couple, nul amitié, nul entente, nul ennemi qui ne se parle pas. C'est parce qu'ils pouvaient être écoutés par leurs plaideurs interposés que les citoyens avaient confiance en leur justice.

Plaider c'est plaire⁷ Monsieur ! Mais ne vous trompez pas, il n'est pas d'avocat qui plaide sans que cela soit le reflet de la Justice sur le timbre de sa voix qui ne séduise.

Vous avez préféré une justice sourde et muette à notre justice aveugle⁸.

Vous avez spolié nos magistrats.

Nos chers magistrats, cette oreille de la justice, ce sens si nécessaire afin que la Justice se rende. Sans la plaidoirie, les magistrats ont perdu toute leur prestance. Il n'y a plus d'audience, plus d'écoute, plus d'apparat, plus de robe rouge. Les magistrats sont devenus de simples bureaucrates weberiens⁹, de simples boîtes aux lettres où l'on dépose des conclusions réduites à leur plus simple appareil, en un mot : des post-it.

De cette guerre des post-it contemporaine envoyés par R.P.V.A., ce Réseau de Plaidoirie Vite Acquises... « *de cette guerre jaillit la richesse, la ruine,*

7 De l'ancien français plaider, venant du latin placeo (« plaire »).

8 Référence à Thémis les yeux bandés

9 Max WEBER, Economie et Société

*l'acquittement ou la vengeance satisfaite ».*¹⁰

Et ne me parlez pas de cette justice administrative, cette justice où l'écrit règne en maître. Mais qui sont ses maîtres, qui sont ses idoles, si ce ne sont ces plaideurs fous, ces plaideurs sans partie ? Ces commissaires du gouvernement devenus rapporteurs publics. Plaideurs autonomes, ce sont les stars de ce droit écrit qui livrent une plaidoirie d'envie, une plaidoirie d'érudition, une plaidoirie d'artiste. BLUM ou ROMIEU seraient-ils rentrés dans l'Histoire sans la parole ?

Vous avez tari la justice de ses causes.

Sans la parole des avocats, combien de combats n'auraient pas pu voir le jour ?

Sans les plaidoiries de Monsieur BADINTER, la peine de mort aurait-elle été abolie ? Sans les discours d'Abraham LINCOLN, appris par cœur par des générations, l'esclavage aurait-il été proscrit ? Sans le combat de Monsieur MANDELA, l'apartheid aurait-il reculé ?

Vous avez détruit notre passé et nos idoles.

Même FOUQUIER-TINVILLE, ce Procureur massacreur, à l'écoute de la Plaidoirie de BELLART défendant Madame de Rohan se mit à pleurer. « *Quel triomphe d'éloquence, quel triomphe de la parole qu'une telle impression produite sur le cœur d'un tel homme.* »¹¹

Et lorsque notre GAMBETTA Bordelais eut fini de plaider, au procès du journaliste Delescluze, peu importait la sanction que son client allait subir. Grâce à ses mots, à

10 Jacques Charpentier. Justice 65

11 Les Avocats du Marais, Jean-Marc VARAUT, Premier Secrétaire de la Conférence

son souffle, c'est l'empire tout entier qui était condamné.¹²

Aujourd'hui, nos idoles se meurent Monsieur et l'une d'entre elles, ce METZNER, indiscipliné et brillant en aura eu marre de briller dans l'obscurité. Surpris par tant de médiocrité, il aura largué les amarres, d'une dernière plaidoirie bien blafarde. Certainement mis à mal, il aura rejoint le Dormeur du Val¹³.

Oh Capitaine, mon Capitaine !¹⁴

Finis est « le temps où le cœur battant, les mains tremblantes, nos jeunes confrères allaient avec passion et avidité, en se haussant sur les orteils au milieu d'un public haletant, essayer de surprendre les secrets de la réalité d'un procès »,¹⁵ d'un empoisonnement, d'un crime de sang.

Finis est le temps où venus entendre une plaidoirie, suspendus à la parole d'un orateur nous sentions courir les frissons et finalement, le sentiment du sublime, découvriions.

De votre « banalité du mal »¹⁶, et en retirant la Parole à la Justice vous avez amputé le sentiment et toute humanité si propre à la Justice des hommes.

Ce soir, sans vous avoir vaincu, Monsieur le Président, je sais que je vous ai

12 Bernard OUDIN, Défendre

13 Référence au soldat d'Arthur RIMBAUD

14 Référence à « O Capitaine! Mon Capitaine » de Walt WHITMAN, maxime de M. Keating dans le film cercle des Poètes Disparus, qui encourage le refus du conformisme, l'épanouissement des personnalités et le goût de la liberté

15 Jacques Charpentier. Justice 65

16 La banalité du mal est un concept philosophique proposé par Hannah Arendt en 1963 dans son ouvrage Eichmann à Jérusalem

convaincu et votre loi deviendra votre châtement.

Ma fille, Anna, quelle mouche te pique ?

Oh père L'O-RA-LI-TE.

*« Un si grand et secret amour inavoué,
si grand que tous vos outrages me
paraissent douceur,
si grand qu'à mon Oralité j'en puisse
faire hommage,
par mes mots je lui donne ce qu'elle aime.
Oh mon père je te l'abandonne,
et pour moi même à ma folle espérance je
renonce.
Attachez moi, maltraitez moi,
nulle souffrance ne m'est trop grande.
Ah mon Oralité soit ma suprême
offrande. »¹⁷*

La péroraison de cette plaidoirie fissura les murs de la Cour et les jeunes conférenciers furent, vous le savez, acquittés.

Madame K fut fusillée sur le champ pour avoir osé plaider. Avant d'être sa fille, elle avait osé être poète, elle avait osé être un plaideur.¹⁸

Ironie du sort, on retrouva Monsieur K des années plus tard, fou de chagrin, plaidant sans cesse sa peine.

Monsieur le Bâtonnier,
Mes chers confrères,

« La Plaidoirie est une transformation des âmes et révèle à ceux qui l'écoutent qu'ils ne sont plus ce qu'ils croyaient être. »¹⁹

Nos écritures seront-elles les conclusions de notre histoire ?

17 Réplique de Liu dans l'Opéra TURANDOT

18 Tout comme le suicide de l'élève Neil dans le film : Le Cercle des Poètes Disparus

19 Jacques CHARPENTIER. Remarques sur la Parole

Ne pensez pas que cette histoire n'est qu'une fable pensée pour l'occasion.

Sachez que l'histoire se répète et que cela s'est déjà passé à une époque où nous étions pourtant plus forts qu'aujourd'hui. Notre Ordre a déjà été interdit, notre barreau a déjà été épuré et alors que DESEZ réussissait à faire acquitter le baron de BESEVAL²⁰, au nom d'une liberté devenue folle, on retira toute parole aux plaideurs²¹.

Et ce fut la Terreur.

Ce sont les plus courageux d'entre nous, les avocats du Marais, qui ont su sauver la parole et c'est dans la Bibliothèque de notre Confrère FERREY qu'ont pu être sauvegardées nos règles ressuscitées.²²

N'en déplaise à certains, c'est grâce à leur apprentissage au sein de ce qu'on appellera la Conférence et sa phalange de plaideurs disparus que nous avons réussi à conserver notre art et notre ordre jusqu'à l'empire et bien au-delà.

BOSSUET affirmait : « *Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes.* » Mais personne ne lit plus aujourd'hui : alors plaidons, plaidons notre histoire.

Vous êtes ce soir, et chaque jour qui passe, Mes Chers Confrères et mes chers amis Magistrats, le Tribunal de cette Insurrection Oratoire. Vous seuls pourrez décider si Anna K a réellement plaidé pour

20 Edmond SELIGMAN. La Justice en France pendant la Révolution

21 Décret du 10 juin 1794 : « Art 16 : La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des Jurés patriotes ; elle n'en donne point aux conspirateurs. »

22 Les Avocats du Marais, Jean-Marc VARAUT, Premier Secrétaire de la Conférence

la dernière fois. C'est aujourd'hui que l'Histoire se joue.

Monsieur le Bâtonnier, Madame désignée le Bâtonnier, je reste néanmoins confiant car sachez que si 60.000 est le numéro de cette affaire imaginée, c'est aussi le nombre de mots qui recouvrent la robe de la langue française et, nous, la Conférence, ses Secrétaires, vos Mousquetaires et avec nous, tous les avocats, n'hésiterons jamais à brandir « *ces armes de la liberté* ».

Alors aux magistrats je demande l'acquittement de ma passion oratoire.

A mes confrères, je livre ma maxime, cet exorde que prononçait *la ligue défensive* devant le Tribunal de la Convention:

« *J'apporte à la Justice (Convention) la vérité et ma tête. Elle pourra disposer de ma vie après avoir entendu ma parole.* »

Plaidez avec folie,
Plaidez avec indignation,
Mais surtout et de grâce... plaidez.